

## LA BRETAGNE CATHOLIQUE NOTRE-DAME-DE-TOUTE-AIDE, Querrien

### II - LE PELERINAGE

Le 15 août 1652, une petite fille de onze ans, Jeanne Courtel, prie tout en gardant son troupeau. Elle voit soudain près d'elle une femme dont la tête s'entoure d'une brillante auréole. L'apparition parle et, pour la première fois, la fillette, jusque là sourde et muette, entend et parle. Dans les jours suivants, l'Apparition se nomme : "Je suis la Vierge Marie". Elle demande qu'on bâtit une chapelle et qu'on organise un pèlerinage à Querrien, ce petit village de la paroisse de La Prénessaye près de Loudéac.

#### Découverte de la statue

Probablement le mardi 20 août, en la fête de saint Bernard, la bergère filait sa quenouille en gardant ses moutons ; soudain la blanche apparition se montre à elle ; Jeanne tombe à genoux. L'extase commence. La voyante supplie la Vierge de l'aider à convaincre le recteur et les gens du village de construire la chapelle demandée. Notre-Dame lui répond alors : "Pour preuve que le message dont je te charge vient du ciel, on découvrira à quelques pas de la fontaine Saint-Gal, en l'endroit que l'on nomme la Mare, une "image" qui fut anciennement honorée en ce pays. C'est en ce lieu même qu'on me bâtitra une église. Va et fait creuser le sol à la place indiquée." La bergère gagne en hâte le village et raconte l'entrevue. Les habitants du village hésitent puis se décident à aller creuser à l'endroit indiqué. Bientôt une petite statue de bois est extraite de la "mare Saint-Gal". Jeanne se précipite à genoux et baise le bois vénérable. Ses compatriotes l'imitent puis transportent le précieux trésor dans une maison. Devant elle, ils viendront désormais "soir et matin" faire leurs prières "pour implorer le doux Jésus et sa très digne Mère." Les habitants de Querrien ne seront pas longtemps seuls. C'est du 20 août 1652 que date le pèlerinage de Querrien.

Jeanne, accompagnée de quelques voisins témoins du prodige, se rend au bourg afin de

faire connaître les faits nouveaux au recteur, lequel se retranche à nouveau derrière les lois de l'Eglise : il appartient à l'évêque de se prononcer sur la nature des apparitions. La Vierge demande alors à Jeanne d'aller trouver l'évêque. Mgr Denis de la Barde reçoit Jeanne que deux hommes de la Prénessaye ont conduit à Saint-Brieuc. Il écoute le récit des apparitions, interroge la voyante puis ses deux compagnons. Tandis que Jeanne et ses guides bénévoles prennent le chemin du retour, l'évêque convoque un conseil.

#### L'évêque de Saint-Brieuc à Querrien

Convaincu de la sincérité de la petite Jeanne et de la loyauté de ses compagnons, fort de l'avis de ses conseillers, informé secrètement par le recteur du grand concours de pèlerins qui viennent journellement à Querrien prier devant la statue, il décide une

enquête régulière et nomme deux commissaires : le recteur de la Prénessaye qui, en sa qualité de notaire public de la cour romaine, était tout désigné pour rédiger les procès-verbaux, et le recteur de Plémet, grand dévot de la Vierge.

Le flot grossissant des pèlerins avait déterminé les gens du village à exposer la statue sous un modeste abri de branchages, à l'endroit où elle avait été trouvée. Les enquêteurs l'examinèrent soigneusement puis interrogèrent Jeanne, ses parents et de nombreux témoins. L'enquête terminée, les procès-verbaux sont remis à l'évêque qui décide de se rendre à Querrien. Une foule nombreuse attendait le prélat sur la colline. Mgr de la Barde visita la statue miraculeuse puis interrogea à son tour les témoins et les personnes qui avaient été guéries depuis les premières apparitions. Sa conviction fut rapidement acquise. Il recommanda au recteur de consigner par écrit toutes les faveurs qui seraient obtenues. Il se prosterna et longuement remercia Marie d'avoir daigné descendre en son diocèse, implore son aide pour l'œuvre qu'Elle-même désire.

La chapelle provisoire

Dès le 11 septembre, le recteur de la Pré-nessaye enregistre les dépositions des premiers miraculés.

Moins de quinze jours après la visite de l'évêque, une chapelle provisoire pouvant abriter deux cents personnes était terminée et l'on s'occupait à creuser les fondations de l'église définitive.

L'abbé Audrain, pour accomplir la mission dont l'avait chargé l'évêque, annonce qu'il posera la première pierre le 29 septembre 1652, et demande à Saint-Brieuc l'autorisation de célébrer ce jour-là les saints Mystères dans la chapelle en planches. Plus de 1 600 pèlerins assistèrent à la pose de la première pierre. Les fidèles de la région de Lamballe, informés des événements de Querrien viennent en grand nombre se recueillir devant la statue de la Vierge. Leur foi est magnifiquement récompensée par de nombreuses guérisons.

### **Organisation du pèlerinage**

Les pèlerins ne cessant d'affluer, il fallait songer à établir un service régulier. Le recteur s'adressa à un prêtre originaire de la Pré-nessaye, Messire Jean Audrain, ordonné en juin 1651. L'évêque approuva ce choix et nomma le jeune ecclésiastique "sacriste" de Notre-Dame. Le choix s'avèrera des plus heureux et quatre ans plus tard, Messire Jean Audrain sera nommé premier chapelain du pèlerinage. Plusieurs prêtres de Loudéac ou d'autres paroisses voisines vinrent aussi comme chapelains auxiliaires.

La Vierge continuait d'opérer des merveilles ; elle étendait sa puissance bien au-delà de la colline : un vœu fait par des malades ou par quelqu'un des leurs suffisait à ramener la santé. Aussitôt guéris, les miraculés se mettaient en route pour Querrien pour témoigner leur reconnaissance.

Par une condescendance maternelle, la Vierge voulut souvent associer saint Gal aux miracles qu'elle opérait et aux hommages que les fidèles lui adressaient. Plusieurs personnes furent guéries à la fontaine Saint-Gal.

Parmi les miraculés, on vit des enfants, des adolescents, des hommes mûrs, des vieillards, certains à l'agonie. Toutes sortes de maladies furent guéries. La constatation de cette puissance universelle de guérison fit dire : "Elle est Toute Aide à tout appel ; nommons-la : N.D. de Toute-Aide".

La chapelle définitive

La bénédiction de la première cloche eut lieu :

"L'an 1653, le jour et la solennité de l'Annonciation de N.D., du temps d'Innocent X, pape, de Denys de la Barde, évêque et seigneur de Saint-Brieuc, lors régnant en France Louis XIVe, roi des Gaules, très haut et très illustre prince, Henri Chabot, duc de Rohan, et dame Marguerite, duchesse de Rohan, sa compagne, seigneur propriétaire et fondateur de l'établissement du lieu de Notre-Dame et Saint-Gal de Querrien, en l'évêché de Saint-Brieuc, paroisse de la Prénessaye, sous la juridiction de la Chèze, l'un des sièges particuliers dudit duché de Rohan, la première cloche pour servir en ladite église de Notre-Dame et Saint-Gal dudit Querrien fut bénie par vénérable et discret Messire Ol. Audrain, prêtre ... elle fut nommé Gillette-Claude. Le Parrain fut écuyer Gilles Hingant, sieur du Bois Hingant, sénéchal de la Chèze au duché de Rohan, pairie de France, et la marraine a été demoiselle Claude Lesné, dame du Vieux Quily, épouse d'écuyer Pierre Le Veneur, sieur du Vieux Quily, sénéchal dudit Loudéac, audit duché. Lors étaient trésoriers de la Prénessaye : Vincent Rio et de Saint-Sauveur, trève de la dite paroisse, et de Notre-Dame et saint-Gal dudit lieu de Querrien : Julien Viaux. A laquelle bénédiction étaient présent ledit écuyer Pierre Le Veneur, sieur du Vieux Quily, Missires Gilles Pinsard, Pierre du Bourgeon, Christophe Martin, Jean Pellion, Jean Audrain, Julien Guillaumel, prêtres, tant de la paroisse de la Prénessaye, Loudéac, Cadéac et Plémet, Mr Maurice le Gouarninon, de la paroisse de Guiclan, évêché de Léon, écuyer Jean Hervieu, sieur de Quiliampe, procureur royal de Loudéac, écuyer René Gallicher, sieur de Courtillan, écuyer Gilles de la Carrière, sieur de la Boscherie, et plusieurs autres soussignants présents. "... L'Eglise fut sans doute bénie par Mgr de la Barde le dimanche 6 août 1656.

"Voyant que la dévotion des peuples continue en telle sorte qu'il est nécessaire de pourvoir à ce que les personnes qui accourent de toutes parts audit lieu soient assistées, conduites et dirigées en leurs pieux desseins, le culte pour service divin augmenté, la dévotion de la sainte Vierge cultivée, la piété des fidèles entretenue et le salut des âmes procuré.", l'évêque crée quatre chapellenies car il souhaite garder Querrien sous son "autorité et direction"..

Jeanne Courtel après les apparitions

Messire Olivier Audrain, malade depuis octobre 1663, rendait son âme à Dieu le 12 décembre 1664, à l'âge de 55 ans.

En 1666, Messire Jean Audrain était nommé recteur de la Prénessaye mais demeurait sacriste et les chapelains de Querrien étaient toujours sous la conduite du recteur. Il mourut à l'âge de 59 ans le 29 mars 1686.

Chargée de transmettre à l'autorité les volontés de la Vierge, Jeanne Courtel avait vu l'évêque bénir la première pierre de la chapelle demandée ; son rôle terminé, elle reprend place dans le troupeau des fidèles, et aucune faveur ne la signale désormais à l'attention. Le 25 février 1675, en l'église de Saint-Sauveur-le-Haut, elle se marie à

"Maître Damien Saullier, sieur de la Motte", commis aux Forges pour M. de Saint-Laurent.

Jeanne eut plusieurs enfants, à Querrien :

- Guillemette Saullier, née et baptisée le 22 septembre 1676, décédée le 8 octobre 1676.
- Jeanne Saullier, née le 26 octobre 1677, baptisée le 27, morte en bas âge.
- Jeanne Saullier, née le 14 juillet 1679, baptisée le 15. Elle vivra.
- Gabrielle Saullier, née le 22 décembre 1680

En 1681, le ménage Saullier quitte le village de Notre-Dame pour s'établir au manoir de la Ville-Hercouët.

- Cyprien Saullier, né le 17 mai 1682, mort deux mois après.

En 1698, on retrouve Jeanne à Querrien. Il ne lui restait que deux filles : Jeanne et Gabrielle.

La voyante demanda à être inhumée dans le sanctuaire de Querrien, ce qui fut accordé par l'évêque de Saint-Brieuc. Elle mourut le 8 octobre 1703.

### La spoliation

Messire Olivier Compadre né à Querrien le 17 mars 1680, fut élevé au sacerdoce vers 1705. Il lui appartenait de bâtir une habitation presbytérale, à quelques pas du sanctuaire. Il mourut à Querrien le 4 septembre 1752, l'année du centenaire des Apparitions.

Messire Yves Audrain naquit au village de Doulcan le 21 janvier 1757 ; son père exerçait le métier de tisserand. Ordonné prêtre vers 1782, il fut affecté d'abord à la Prénessaye puis, après la mort de Messire François Samson, il fut nommé chapelain de Querrien. En 1790, élu procureur de la commune de la Prénessaye, il fit construire la sacristie sud de la chapelle Notre-Dame et placer le nouveau maître-autel avec ses magnifiques statues et son intéressant retable ; il réussit également à obtenir du Directoire du district de Loudéac l'autorisation de mener à terme la construction de la tour. Cependant, malgré une pétition du Conseil général de la commune de la Prénessaye, il ne put obtenir qu'en 1791 la "fondation" de Querrien ne fût considérée comme bien national et proposée à la vente aux enchères.

Le Directoire de Loudéac par lettre du 3 octobre 1792 demande que tous les prêtres soient mis dans l'alternative de jurer ou de s'exiler. Le jeune chapelain refusa le serment mais, protégé par la municipalité, il put exercer son ministère jusqu'au 26 octobre. Le lendemain, un curé constitutionnel était nommé à la Prénessaye. Les 7 et 8 novembre, un commissaire venait faire l'inventaire des meubles, effets, ornements et vases sacrés. Les représentants de la Prénessaye durent se résigner à dépouiller les sanctuaires de leur commune le 9 février 1794.

### Le renouveau

Après le Concordat, le conseil municipal s'empresse de demander le maintien, comme local destiné au culte, de la chapelle de N.D. de Toutes-Aides mais ce n'est qu'en juillet 1811 que Mgr Caffarelli, évêque de Saint-Brieuc, put autoriser la reprise officielle du culte. Les fidèles reprirent la coutume interrompue par la Révolution, de se rendre en masse à Querrien l'après-midi du 7 septembre et le jour du 8 pour la solennité de la Nativité de la Sainte Vierge. En 1842, on signale 6 000 pèlerins.

Aujourd'hui, un premier pardon a lieu le 15 août. Un chapelain a été nommé par l'évêque de Saint-Brieuc. Des religieuses de la communauté des Sœurs de Créhen assurent l'entretien de la chapelle et l'accueil.

Il ne se passe pas d'année où plusieurs faveurs, que l'on pourrait qualifier de miracles, sont signalées au recteur de la Prénessaye. Les témoignages sont soigneusement conservés dans les archives de Notre-Dame de Querrien.

Le couronnement

Le lundi 14 août 1950, Notre-Dame de Querrien fut couronnée solennellement.

"Querrien n'est-il pas le seul lieu de notre Bretagne que Notre-Dame daigna fouler de son pied virginal ?"

"Jeanne Courtel n'est-elle pas la seule Bretonne qui a eu l'insigne honneur de voir la Mère de Dieu ?"

Mgr Coupel, évêque de Saint-Brieuc, célébrait la messe pontificale. Etaient présents : le cardinal Roques, archevêque de Rennes, Métropolitain de Bretagne, LL. EE. NN. SS. du Bois de la Villerabel, archevêque d'Enos, Friteau, ancien vicaire apostolique du Loango, Villepelet, évêque de Nantes, Audrain, évêque auxiliaire de Versailles, Le Bellec, évêque de Vannes, Fauvel, évêque de Quimper et Léon, les Révérendissimes Pères Dom Demazure, abbé de Kergonan, Dom Colliot, abbé de Kerbénéat, Dom Gabriel, abbé de Thymadeuc, Dom Bernard, abbé de Maguzano. Plus de deux cents prêtres étaient venus. Il y avait à Querrien plus de vingt mille personnes.

"Oui, ô Marie, jetez les yeux sur ce peuple de la catholique Bretagne qui se presse filialement à vos pieds pour exalter votre Royauté" Mgr Audrain

Extrait de l' "histoire du pèlerinage de Notre-Dame de Toute-Aide"

Par l'Abbé Le Texier (Imprimatur du 8 août 1951)